

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 10 20 004

Nombre de conseillers :
En exercice 19
Présents 16
Pouvoirs 2
Votants 17

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'octobre à 19h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Madame Nathalie AZNAR, Maire.

Sur la convocation du Maire, Madame Nathalie AZNAR en date du : 14 octobre 2026

Présents : MM Nathalie AZNAR Yves GALIEGUE Séverine PERNAUDAT Guy TAVERNIER
Françoise BOUVET Josette BALFIN Yves REYMOND Justine JAMBON Michel BERAUDIER
Freddy COTTET Brigitte LAVIROTTE Monique MATUSZEZAK Daniel DUFOUR Kevin COLSON
Medhi BELATROUS Caroline MICHON Sylvain SAUNIER

Pouvoirs : Guy TAVERNIER à Michel BERAUDIER, Amélie RAPHANEL à Justine JAMBON

Absents et excusés : Ludivine GONNET

Secrétaire de séance : Sylvain SAUNIER

OBJET : Achat camion pour le SLIS de Buellas St Rémy

Madame le Maire expose à l'assemblée que le Véhicule Tout Usage actuellement utilisé par le service local d'incendie et de secours de BUELLAS-ST REMY est irréparable suite à la panne de la pompe à eau.

Le garage AUTODISCOUNT de Saint Martin Du Mont a fait parvenir un bon de commande.

Le montant estimatif de cette acquisition s'élève à 14 212 € TTC. (Frais annexes et équipements compris).

L'amicale des Sapeurs-Pompiers règlera la somme de 1000 € au titre d'acompte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet d'acquisition d'un véhicule de secours et d'incendie de type VTU pour un montant prévisionnel de 14 212 € TTC.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de l'exercice 2026 au compte 2156, Chapitre 21.
- **DIT** que la commune de ST REMY prendra en charge 1/3 de la dépense selon convention de répartition des charges de fonctionnement et d'investissement entre les deux communes.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents administratifs, comptables et contractuels nécessaires à la réalisation de cette opération.

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 20 octobre 2026

Nathalie AZNAR - Maire